

**CANDIDATURE EN VUE DE L'INSCRIPTION  
SUR LA LISTE DES MEDIATEURS DE LA COUR D'APPEL DE LYON  
(personne morale)**

**Merci de joindre les justificatifs pour chaque rubrique (identité, mode d'exercice, numéro SIRET, assurance responsabilité civile, formation, pratique de la formation, inscription sur d'autre liste de cour d'appel...ect)**

Je soussigné(e) né(e) le

à

demeurant

Courriel :

Numéro de téléphone fixe :

Numéro de téléphone portable :

Président / représentant légal<sup>1</sup> de la personne morale :

Type de structure :

Dirigeants :

Numéro SIRET :

Objet social :

Date de création :

Nombre de salariés :

Adresse :

Courriel :

Numéro de téléphone fixe :

Numéro de téléphone portable :

Site internet, le cas échéant :

Assurance responsabilité civile souscrite pour l'activité de médiateur :

Conventionnement CNAF :  oui  non

Adhérent aux organismes/association de médiation suivant :

---

<sup>1</sup> Rayer la mention inutile

Liste des personnes physiques assurant l'exécution des mesures de médiation<sup>1</sup>:

**Fournir pour chacune d'entre elles les pièces demandées pour les personnes physiques (se reporter à la liste des pièces justificatives téléchargeable sur le site internet de la cour d'appel), sauf si ces personnes physiques sont elles-mêmes inscrites sur la liste de la cour d'appel ou ont déposé un dossier de candidature en leur nom propre.**

**ATTENTION : le dépôt d'un dossier de candidature par les personnes physiques assurant l'exécution des mesures de médiation pour une personne morale n'est absolument pas obligatoire.**

### I - Pratique de la médiation

- Nombre de médiations conventionnelles réalisées<sup>2</sup> :

➤ au cours des trois dernières années :

➤ antérieurement :

Dans quels domaines ?

- Nombre de médiations judiciaires réalisées<sup>3</sup>

➤ au cours des trois dernières années .

➤ antérieurement.

Dans quels domaines ?

Citer le nom des magistrats et des juridictions ayant désigné(e) la personne morale

### II - Inscription sollicitée

*(cocher le ou les domaines de médiation pour lesquels vous sollicitez votre inscription)*

civil                       social                       commercial

Je sollicite mon inscription dans la rubrique « médiateurs familiaux » :

oui                       non

Je sollicite mon inscription dans la rubrique « services en ligne de médiation » :

oui                       non

---

<sup>1</sup> Préciser pour chacune d'elles, le statut et la date d'embauche

<sup>2</sup> Ventiler par personne physique assurant les médiations

<sup>3</sup> Ventiler par personne physique assurant les médiations

### III - Inscription sur d'autres listes de cour d'appel

déjà inscrit sur la liste des cours d'appel suivantes .

Prestation(s) de serment le(s).....

dépôt en date du ..... d'un (de) dossier(s), actuellement à l'étude à la (les) cour d'appel de

sans objet

### VI - Informations complémentaires

Déclare solliciter l'inscription de \_\_\_\_\_ sur la liste de médiateurs de la cour d'appel de \_\_\_\_\_ et prendre connaissance des dispositions des articles 2 et 3 du décret n° 2017-1457 relatif à la liste des médiateurs auprès de la cour d'appel aux termes desquelles

#### Article 2

*« Une personne physique ne peut être inscrite sur la liste des médiateurs près la cour d'appel que si elle réunit, indépendamment de celles requises par des dispositions propres à certains domaines particuliers et de celles spécialement prévues à l'article 131-5 du code de procédure civile pour l'exécution d'une mesure de médiation, les conditions suivantes :*

*1° Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation, d'une incapacité ou d'une déchéance mentionnées sur le bulletin n° 2 du casier judiciaire*

*2° Ne pas avoir été l'auteur de faits contraires à l'honneur, à la probité et aux bonnes mœurs ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation ,.*

*3° Justifier d'une formation ou d'une expérience attestant l'aptitude à la pratique de la médiation. »*

#### Article 3

*« Une personne morale exerçant l'activité de médiateur ne peut être inscrite sur la liste des médiateurs de la cour d'appel que si elle réunit les conditions suivantes :*

*1° Ses dirigeants remplissent les conditions prévues aux 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> de l'article 2 ;*

*2° Chaque personne physique qui assure l'exécution des mesures de médiation doit satisfaire aux conditions prévues à l'article 2. »*

**Certifie sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements mentionnés ci-dessus ainsi que de n'avoir pas été l'auteur de faits ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation.**

Fait à  
le

Fournir pour chaque dirigeant de la personne morale une attestation sur l'honneur établie sur le modèle suivant

Je  
soussigné(e)  
né(e) le à  
demeurant

Courriel :

Numéro de téléphone fixe :

Numéro de téléphone portable :

président / représentant légal<sup>1</sup> de la personne morale :

Certifie sur l'honneur n'avoir pas été l'auteur de faits ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation.

---

<sup>1</sup> Rayer la mention inutile

Fournir pour chaque personne physique assurant l'exécution des mesures de médiation une attestation sur l'honneur établie sur le modèle suivant

Je  
soussigné(e)  
né(e) le à  
demeurant

Courriel :

Numéro de téléphone fixe :

Numéro de téléphone portable :

Salarié/membre<sup>1</sup> de la personne morale :

Certifie sur l'honneur n'avoir pas été l'auteur de faits ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation.

---

<sup>1</sup> Rayer la mention inutile